

SAÔNE *et* LOIRE 71

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



N°26

AUTOMNE 2021



L'AIDE À DOMICILE UN ENJEU D'AVENIR

> POMPIERS

LA SAÔNE-ET-LOIRE ACCUEILLERA
LE CONGRÈS NATIONAL EN 2024

P6

> VITICULTURE

UN SOUTIEN RENFORCÉ
À LA FILIÈRE

P15

> TOURISME

ÇA BOUGE EN
SAÔNE-ET-LOIRE

P16

SOMMAIRE

RETOUR SUR IMAGES

- 05 TROPHÉES DU SPORT 2021
- 07 DU NOUVEAU POUR LA SANTÉ

LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

- 12 LA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES
- 13 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

POUR LES TERRITOIRES

- 14 UN JOB D'ÉTÉ POUR 300 JEUNES

POUR L'ATTRACTIVITÉ

- 18 BILAN TOURISTIQUE ÉTÉ 2021
- 19 UN SERVICE DÉPARTEMENTAL
POUR LES ASSOCIATIONS

CAHIER LOISIRS

- 31 FESTIVAL SANS DÉCODER
- 34 AGENDA

- **Directeur de la publication** : Stéphane Butny
- **Rédaction** : Edwige Labruyère - Pauline Gonnin-Meilleur
- **Conception graphique** : Aurélie Clauzel
- **Photographe** : Thierry Convert
- **Impression** : Imaye graphic
- **Tirage** : 287 000 exemplaires
- **Distribution** : La Poste
- **Dépôt légal** : 3^e trimestre 2021

Saône-et-Loire 71 est disponible en version numérique sur le site du Département www.saoneetloire71.fr. Le magazine est accessible aux personnes malvoyantes dans une version texte compatible avec la norme W3C, en version braille et en CD audio.

Les articles contenus dans la page Tribunes n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.

- **ISSN** : 2431-0530



10/11

PROTECTION DE L'ENFANCE

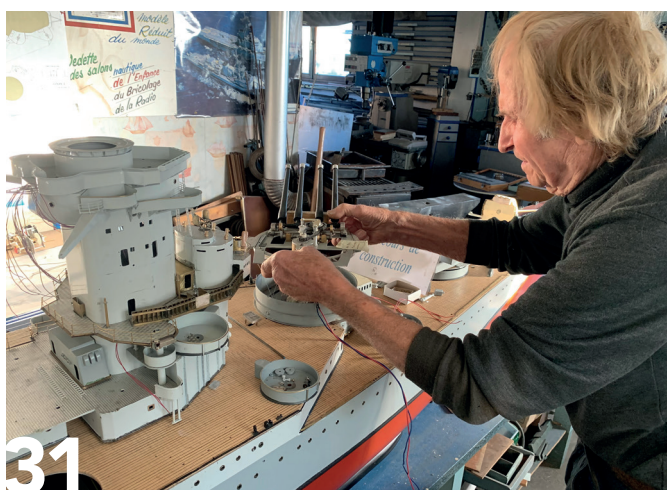
UNE ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
POUR AIDER LES JEUNES APRÈS 18 ANS



20/27

GRAND FORMAT

ENVIRONNEMENT
UN CHANTIER AU FIL DE L'EAU



31

RENCONTRE

MAURICE CHEVROLET L'ÉTERNEL
CAPITAINE DU RICHELIEU

ANTICIPER POUR VOUS APPORTER LES MEILLEURES RÉPONSES



C'est une rentrée des plus dynamiques que le Département de Saône-et-Loire vit depuis le mois de septembre avec des événements et annonces majeures autour d'une actualité nationale dense.

Deux préoccupations qui relèvent de notre principale compétence, et pour lesquelles nous avons un temps d'avance, s'inscrivent aujourd'hui sérieusement dans les ambitions nationales : **la question du maintien à domicile de nos aînés et la protection de l'enfance.**

Des thématiques auxquelles nous avons déjà, dès le premier mandat, apporté des réponses, à notre niveau.

Pour le maintien à domicile par exemple, en fournissant des véhicules à ces professionnels peu reconnus malgré leur travail remarquable, en engageant 15 M€ pour les soutenir pendant la crise, en fédérant les partenaires. Aujourd'hui nous avons lancé une grande concertation avec tous ces acteurs pour définir des perspectives d'actions que nous souhaitons porter pour améliorer les conditions de vie des salariés de l'aide et l'accompagnement à domicile, indispensables pour l'avenir de nos aînés.

Pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, la crise a malheureusement exacerbé les faits de violences intrafamiliales pour lesquelles les enfants sont souvent les victimes. Leur mise en sécurité et la prévention sont des axes forts pour lesquels nous sommes pleinement investis.

Partout où le Département peut intervenir et agir pour améliorer votre quotidien, nous nous engageons, toujours avec cette ambition d'être à votre écoute pour anticiper et apporter les meilleures réponses aux besoins de nos habitants et de nos territoires.

C'est ce que vous pourrez découvrir dans ces quelques pages automnales de notre nouveau magazine.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'accary', written in a cursive style.

**André Accary,
Président du Département de Saône-et-Loire**

RETOUR SUR IMAGES

TEMPS FORTS

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Pour les Journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre, le Département a ouvert ses portes et celles de ses différents sites. Près de 200 personnes ont pu profiter de la présentation de l'hémicycle parmi lesquels les membres du Deuch'veau club, accueillis par le Président André Accary, ravi de voir son véhicule favori exposé sous toutes ses formes dans la cour d'honneur.

PLUS DE 2 600 VISITEURS

Les Archives départementales : 199 personnes
Musée du Compagnonnage : 261 personnes
Musée de Préhistoire de Solutré : 556 personnes
Grottes d'Azé : 425 personnes
Lab71 : 248 personnes
Centre Eden : 233 personnes
BDSL : 150 personnes
Écomusée Pierre-de-Bresse : 390 personnes
Maison du Charolais : 147 personnes



JO TOKYO

La Mâconnaise, Sandrine Martinet, porte-drapeau des Jeux Paralympiques de Tokyo, est sacrée vice-championne paralympique et remporte la 7^e médaille française !



MISS BOURGOGNE EST CHALONNAISE !

Notre région Bourgogne sera représentée une nouvelle fois par la Saône-et-Loire pour l'élection de Miss France 2022. La Chalonnaise Chloé Galissi a été élue Miss Bourgogne dimanche 26 septembre à Chevigny-Saint-Sauveur. Prochaine étape Miss France ! Nous lui souhaitons bonne chance pour cette élection.

TROPHÉES DU SPORT 2021 DU DÉPARTEMENT

Le vendredi 24 septembre, les sportifs de Saône-et-Loire avaient rendez-vous à l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône. À l'occasion de la soirée des Trophées du sport initiée par le Département en lien avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et parrainée par Laurent Luyat journaliste sportif à France Télévisions, les initiatives sportives innovantes prises lors des confinements ont été récompensées.



Démonstration de Cheerleading par l'association des Cheerleaders



RETOUR SUR IMAGES



OCTOBRE ROSE

Le Département s'est impliqué pour la première fois cette année en organisant la première édition de « La Verticale rose », un défi de taille consistant à gravir 71 000 marches de la Tour des archives. Challenge relevé avec brio, la Tour a pu s'illuminer intégralement en rose. La somme récoltée sera reversée au comité départemental de la Ligue contre le cancer.

DU CÔTÉ DE NOS SAPEURS-POMPIERS 71



• Le Congrès national à Mâcon en 2024

Après avoir soutenu la candidature de la Saône-et-Loire à Paris le 16 septembre avec le colonel Frédéric Pignaud directeur du SDIS71, Thierry Vuillemin président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire et la ville de Mâcon, le Président Accary a eu l'honneur d'annoncer que la Saône-et-Loire accueillera le Congrès national des pompiers de France en 2024.

• Une présidence nationale pour André Accary

Le président du Conseil d'administration du SDIS71 André Accary a été élu le 8 septembre président de la commission des sapeurs-pompiers à l'Assemblée des Départements de France. La sécurité des pompiers, leurs conditions de travail et plus globalement leur avenir, autant de sujets que le président connaît bien et défendra.



• Deux pompiers se distinguent au Championnat de France

Gwenaëlle Gaudillère Le Dain, caporale-chef volontaire au centre de secours de Givry et Josselin Aberlenc, sergent-chef professionnel à Louhans, futur officier, ont remporté les titres de vice-championne et de champion de France de trail lors du championnat annuel des sapeurs-pompiers à Argentières-la-Bessée (05). Une excellente performance pour cette course de montagne de 25 km avec 1 700 mètres de dénivelé le 26 septembre. Bravo !

• Top départ du défi vélo

En hommage aux 285 pompiers décédés en mission, 20 pompiers du SDIS71 (plus 4 pour le staff) ont pris le départ depuis le Spot de Mâcon le mardi 28 septembre pour rallier le 127^e Congrès national des sapeurs-pompiers à Marseille. Arrivée prévue le 15 octobre à Cassis pour la remise des trophées.

Bravo aux cyclistes : Sébastien Andreutti et Raphaël Tribolet - Mervans ; Didier Balorin - Louhans ; Xavier Bonnafous, Aurélien Richard, Michel Fierro, Vincent France, Frédéric Gallarati, Fabien Lauprêtre, Arnaud Parisot, Cyrille Rey - Montceau-les-Mines ; Jean-Michel Bourcier - Chalon-sur-Saône ; Richard Curiot et Denis Jean - Mâcon ; Mathieu Humbert - Louhans ; Aurélien Maublanc - Autun ; Richard Rossi La Clayette ; Philippe Demousseau - Direction ; Yves Laissu - ASP.

CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL : DU NOUVEAU AVEC L'ARRIVÉE DES 1^{ÈRES} SPÉCIALISTES



DEUX GYNÉCOLOGUES RECRUTÉES

Les docteurs Pascale Bulot et Béatrice Vassel, gynécologues, sont les premières recrues de spécialistes au centre de santé départemental. Elles consulteront dans les antennes de Fragnes-la-Loyère et Sagy. En parallèle et dans le cadre de la convention signée avec le Groupement hospitalier du territoire nord, les deux professionnelles consulteront également au centre hospitalier de Chalon-sur-Saône.

DEUX CABINETS OUVERTS DANS LE QUARTIER DES PRÈS-SAINT-JEAN

Le centre de santé départemental a ouvert une antenne de quartier à Chalon-sur-Saône. Il s'agit d'une première antenne en zone urbaine, pour répondre aux besoins médicaux de proximité au cœur d'une ville.

**Adresse : Près Saint-Jean,
7 rue Winston Churchill
71100 Chalon-sur-Saône**



LES ÉVOLUTIONS

• Spécialistes

- 1 orthoptiste pour l'antenne de Chauffailles à compter au 1^{er} octobre qui travaillera en collaboration étroite avec un ophtalmologiste
- intégration de psychologues .

• Médecine générale

Les médecins interviennent dans plus de 30 structures en complément des médecins libéraux parmi lesquelles deux établissements d'accueil médicalisés et non médicalisés situés à Charnay-Lès-Mâcon gérés par l'UGECAM

• Infirmières Asalée

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le centre de santé départemental renforce le temps de travail de ces infirmières à Digoin et Bourbon-Lancy.

70 médecins recrutés exercent dans 29 lieux de consultations aujourd'hui.

L'ASSOCIATION DES CYCLOS CARDIAQUES FAIT ESCALE DANS LE MÂCONNAIS



Une centaine d'adhérents des Cyclos cardiaques, association nationale présidée au niveau de notre région par Pierre Lescure, se sont retrouvés le temps d'une semaine au Village des Meuniers à Dompierre-les-Ormes pour découvrir notre beau département et tenir leur assemblée générale. Des adhérents venus de la France entière pour promouvoir le sport santé en montrant qu'il est possible d'avoir eu un problème de cœur et de continuer de pratiquer le vélo.

LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR AMÉLIORER LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile est aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur au niveau local comme au niveau national. Pour le Département, c'est enjeu fondamental et ce sera l'un des grands chantiers de ce nouveau mandat. Dans ce cadre, une grande concertation vient d'être lancée avec tous les acteurs concernés du territoire, services d'aide à domicile associatifs ou privés, usagers, familles, partenaires, fédérations, experts, élus.

Imaginer des solutions pour que tous les acteurs des secteurs de l'aide et de l'accompagnement à domicile amorcent le virage tant attendu, indispensable pour l'avenir, c'est le sens de la concertation engagée depuis le 1^{er} octobre à l'initiative du Département. Cette phase de consultation durera plusieurs semaines, car il s'agit de répondre au plus près des préoccupations du secteur dont la mission s'est révélée essentielle pendant la crise et les confinements. Un secteur plus que jamais en tension avec des professionnels (majoritairement des femmes) non rémunérés à leur juste valeur, avec un manque de reconnaissance évident, sous pression, avec des contraintes de temps pour leurs interventions qui ne peuvent rien donner de bon, ni pour le personnel, ni pour les personnes accompagnées.

Le vieillissement de la population et le maintien à domicile le plus longtemps possible sont des réalités : un habitant sur dix aujourd'hui en France est âgé de plus de 75 ans. **En 2050, ce sera 1 habitant sur 6. En Saône-et-Loire, plus de 24% des habitants de Saône-et-Loire ont plus de 65 ans, soit un quart de la population.** Les défis sont donc majeurs et le Département doit pouvoir se montrer

imaginatif, concret et audacieux même s'il ne pourra pas répondre à toutes les problématiques, puisque plusieurs d'entre elles relèvent de l'État.

Cet accompagnement, dans le cadre des compétences départementales, s'est déjà traduit ces derniers mois par **la mise à disposition de 50 véhicules pour les services d'aide à domicile, par une enveloppe de 15 M€ pour soutenir ces services pendant la crise, ou encore par la livraison d'un million de masques pour les salariés.** « Des actions exemplaires du Département de Saône-et-Loire en matière d'aide à domicile au regard de ce qui se peut se faire ailleurs » comme l'a souligné le Premier Ministre Jean Castex lors de sa visite en Saône-et-Loire.

Aujourd'hui, il faut aller encore plus loin, trouver des pistes, réfléchir à ce qui peut être envisageable pour rendre plus attractif cette belle mission auprès de nos aînés et pour que ce travail soit enfin reconnu à sa juste valeur.

Les mesures seront annoncées à l'issue de cette consultation au cours du premier trimestre 2022.

Claude Cannet,

vice-présidente chargée du maintien à domicile

« Qu'il s'agisse des services d'aide à domicile, des usagers, des familles, des partenaires, des fédérations, des experts, des élus, il conviendra de définir ensemble les attentes, les besoins, et les perspectives d'action que nous pourrions engager et soutenir au niveau du Département. Nous le devons à nos aînés. Nous le devons aux salariés des services d'aide à domicile qui exercent un travail admirable. »



ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE



Le président Accary a reçu le **Premier Ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre déléguée à l'Autonomie Brigitte Bourguignon** pour échanger sur les thématiques du grand âge, de l'autonomie et des métiers d'aide à domicile qui ont fait l'objet d'annonces fortes à Autun.

LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



PROTECTION DE L'ENFANCE

PROTÉGER LES ENFANTS CONFIÉS ET LES ACCOMPAGNER

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, le Département s'est engagé à soutenir la création d'une Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (ADEPAPE) pour travailler sur l'accompagnement des jeunes après leur majorité.

Ils s'appellent Lionel, Eliane, Kaltoum, Magali, Romain, Nelly... Tous ont choisi de s'investir pour la nouvelle association départementale (ADEPAPE71) créée le 4 juin pour aider les jeunes à l'issue de leur prise en charge par l'aide sociale à l'enfance. Les membres de l'association savent bien qu'à 18 ans, on a encore besoin d'être accompagnés. Ils ont choisi de s'engager pour ça.

Lionel par exemple, est un ancien directeur de structure d'accueil. Il est aussi un ancien enfant confié à la DASS. « *J'ai eu la chance à 21 ans de bénéficier d'un coup de pouce de l'Association départementale des pupilles de l'État qui existait en Lorraine. Je m'étais promis de rejoindre une association du même genre alors quand j'ai vu passer l'information, je me suis tout de suite présenté.* » Comme lui, Magali n'a pas fait ce choix par hasard. Placée à l'âge de 5 ans, la jeune monitrice éducatrice poursuit son chemin au foyer Saint-Benoit où elle accompagne des enfants confiés. « *En sortie de foyer, c'est marche ou crève, t'as pas d'argent, rien. Moi j'ai eu la chance d'être suivie par l'association Le Pont pendant un an et je m'en suis sortie. Aujourd'hui, je veux donner à ces jeunes l'égalité des chances.* » Kaltoum, elle, a préféré accueillir chez elle, grâce à son agrément d'assistante familiale. Placée à l'âge de 12



ans, la jeune femme connaît bien les « sorties sèches », un terme glacial mais ô combien révélateur de l'issue après le foyer. « *Tout ça me parle, j'étais vraiment heureuse d'apprendre qu'une association départementale se crée.* »

Ensuite il y a les autres, ceux qui n'ont pas connu le placement, portés par ce besoin d'être là pour ceux qui n'ont pas eu leur chance. Eliane, ancienne directrice de collectivité en charge de la protection de l'enfance, a grandi en milieu modeste. « *La protection de l'enfance a toujours résonné en moi, faire ma carrière autour de ce sujet était comme une évidence, j'ai fait mon métier du mieux possible avec les contraintes administratives et financières. Cette association permet des moyens supplémentaires pour aider les gamins et me permet de poursuivre mon engagement pour eux.* » Un parcours similaire pour Nelly qui, à l'âge de 6 ans, volait les bonbons dans l'épicerie de sa mère (pas vraiment dupe) pour les donner à un petit garçon qui passait tous les jours devant. « *Il avait des vêtements trop grands, jamais les chaussures adaptées au temps qu'il faisait. Il n'était pas un gamin comme les autres.* » Famille d'accueil depuis 1986, Nelly continue de s'intéresser aux enfants à leur majorité, « *cela leur permet de les aider à rebondir.* » C'est aussi dans cet esprit que Romain, le plus jeune de l'équipe aujourd'hui moniteur

éducateur à Charolles, s'est lancé. « *J'ai eu la chance d'avoir une enfance géniale avec des parents, quatre grands-parents aimants. Intégrer cette association, c'est un peu un rendu à mon prochain.* »

Alors, épargnés ou non par la vie, tous ici ont le même désir, la même motivation. « Nous voulons une association militante et constructive car nous ne souhaitons à personne de vivre un jour dans une structure parce que la vraie vie, ce n'est pas ça. » Pas question pour eux de dénigrer mais plutôt d'inciter le développement de l'accueil familial, de faire de la prévention pour éviter les placements. « *Lorsque le Département élaborera son nouveau schéma départemental pour la protection de l'enfance, nous aurons des propositions à faire.* »

Changer le regard des gens sur ces jeunes issus de l'aide sociale

à l'enfance qui pour la majorité, trouvent ensuite leur place dans la société, les accompagner pour leurs études, le logement, pour porter leurs voix auprès des instances, les aider à l'instant T lorsqu'ils en ont besoin, créer un réseau à leur service, voilà une liste non exhaustive des projets de cette nouvelle association.

« *Nous recherchons des bénévoles, partout en Saône-et-Loire, pour constituer ce réseau. Nous avons besoin de ressources, pas de profils particuliers, selon les disponibilités de chacun.* »

**Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour aider ces jeunes à rester sur le bon chemin ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du président Lionel Belkhirat
Tél. : 06 78 27 08 98**

Amelle Deschamps

Vice-présidente chargée de la protection de l'enfance

La Saône-et-Loire a été l'un des premiers Départements à contractualiser avec l'État dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. Cela témoigne de notre ambition à garantir les mêmes droits et chances à tous les enfants du territoire. Cette contractualisation pluriannuelle nous permettra de prendre plusieurs initiatives pour la protection de l'enfance afin de relever les défis notamment de montée en charge des missions PMI sur le volet prévention, de diversification de l'offre en matière d'intervention à domicile, ou encore de sécurisation du parcours des enfants et de prévention des ruptures de prise en charge...



LE DÉPARTEMENT RENFORCE SON ACTION UN RAPPORT À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE FIN SEPTEMBRE

La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance propose, pour la période 2020-2022, la mise en œuvre de 11 objectifs obligatoires et 15 facultatifs autour de 4 engagements phares :

- Agir le plus tôt possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles
- Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures
- Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir les droits
- Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte.

Cette stratégie irrigue l'ensemble du spectre d'intervention de la prévention et de la protection de l'enfance, qu'il s'agisse de la prévention précoce en Protection maternelle infantile (PMI), du recueil et traitement des informations préoccupantes (CRIP), des différentes formes d'interventions à domicile ou encore des modalités d'accueil et de prise en charge éducative des enfants.

La candidature du Département de Saône-et-Loire, déposée le 2 décembre 2019, a été retenue au niveau national avec une trentaine d'autres Départements.

Elle s'est concrétisée dans le cadre d'une convention entre le Département, l'État et l'ARS signée le 12 octobre 2020. Le rapport voté par l'Assemblée départementale le 30 septembre 2021 approuve les rapports d'exécution et financier et acte un avenant permettant de faire évoluer les actions menées dans le cadre de cette contractualisation.

Pour l'année 2021, plusieurs actions engagées autour de la prévention et de la protection de l'enfance

- > Poursuite du **déploiement des places d'hébergement** au regard de l'augmentation du nombre d'enfants placés
- > Poursuite des **actions en matière de protection maternelle et infantile**
- > **Création des 7 postes de travailleurs sociaux** pour renforcer les équipes d'aide éducative à domicile au cœur des territoires afin de prévenir le placement judiciaire
- > Poursuite du chantier de **dématérialisation des dossiers des enfants** confiés
- > Organisation d'un **suivi de qualité des structures d'accueil** des enfants
- > Evolutions de l'intervention de l'équipe mobile ASE/handicap notamment pour **permettre des dispositifs de répit**

LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES FAMILLES ET LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

Depuis 2015,
plus de 100 M€
d'investissements
ont été engagés pour moderniser
et rénover les établissements.
20 M€ cette année.

DEUX COLLÈGES EXEMPLAIRES

Les collèges Vivant-Denon à Saint-Marcel et Bois-des-Dames à Saint-Germain-du-Bois font déjà l'objet d'une expérimentation pour une rénovation globale définissant les bases nouvelles des éco-collèges de demain. Des audits énergétiques et environnementaux ont été réalisés afin de projeter le niveau de performance énergétique qu'il conviendrait d'atteindre. Les phases d'études en fonction des enjeux et les consultations des entreprises vont être lancées pour un démarrage des travaux en 2023.

Coût de l'opération :

- **5,7 M€** pour le collège du Bois-des-Dames à Saint-Germain-du-Bois
- **8 M€** pour le collège Vivant-Denon de Saint-Marcel

LA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES

Plus de 24 000 collégiens ont fait leur rentrée dans un climat général en mutation, notamment en ce qui concerne le contexte sanitaire, la sécurité et les enjeux environnementaux. Le Département, qui a la charge des collèges (construction, reconstruction, extension, réparations, équipements et fonctionnement), met à disposition 477 agents dont 71 cuisiniers. La gestion des 61 collèges de Saône-et-Loire représentent un budget global annuel de 54 M€.

Si cette rentrée 2021 est marquée par le retour physique des élèves avec des consignes encore très strictes, elle s'inscrit aussi dans une nouvelle dynamique. En matière d'environnement tout d'abord avec de nouvelles mesures fortes de la part du Département. Déjà très engagé à ce niveau-là, notamment au niveau de la restauration scolaire (alimentation de proximité, lutte contre le gaspillage, compost etc.), le Département va plus loin, ambitionnant de faire de ces lieux d'apprentissage des établissements exemplaires de sa politique environnementale 2020-2030. Après une première distribution de gourdes aux classes de 6e et les premiers arbres plantés, le plan éco-collège entend faire des collèges des lieux éco-responsables dans leur globalité :

> Développer l'usage du vélo et les formes alternatives de mobilités pour se rendre au collège.

Des enquêtes ont été lancées auprès des collégiens, des familles et des personnels des établissements où cette promotion du vélo pourra être faite (Schuman à Mâcon, En Bagatelle à Tournus, Roger-Boyer à Cuiseaux, Les Chênes Rouges à Saint-Germain-du-Plain, Cité scolaire Henri-Vincenot à Digoin, Les Bruyères à La Clayette, Jean-Moulin à Marcigny, La Varandaine à Buxy, Louise-Michel à Chagny, Camille-Chevalier à Chalon-sur-Saône, Le Petit Prétan à Givry, Vivant-Denon à Saint-Marcel, La Châtaigneraie à Autun, Hubert-Reeves à Épinac, Roger-Vailland à Sanvignes-les-Mines).

> **Approvisionnement en produits locaux** issus d'une agriculture raisonnée pour la restauration (100% des collèges adhèrent à la plateforme de producteurs Agrilocal.com)

> **Augmentation des surfaces d'espaces verts** avec des plantes adaptées au changement climatique

> **Harmonie avec l'écosystème local** : favoriser des espaces refuges pour les oiseaux, des hôtels à insectes, les prairies fleuries, fauche tardive, utiliser les déchets de tonte, les feuilles, les produits d'égavage.

En matière de sécurité, le Département a déployé des moyens techniques et financiers importants pour assurer autant que possible la sécurité des collégiens et les protéger des intrusions violentes. Des alertes sonores ont été installées dans tous les établissements. À ce jour, 21 collèges ont bénéficié d'une sécurisation des accès extérieurs et gestion automatisée des contrôles d'accès, 14 sont programmés cette année. Par ailleurs, 11 collèges sont équipés des badges d'entrée en remplacement des clefs, 8 en seront dotés cette année. Le budget dédié à cette démarche est aujourd'hui de 7 M€.

Au niveau sanitaire, le Département a investi près d'un demi-million d'euros pour le matériel et les équipements de protection. De nouveaux kits ont été livrés aux établissements pour remplacer la signalétique défectueuse.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE BIENTÔT CONNUE !



Le Département de Saône-et-Loire a créé le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire en novembre 2019. Sur le même modèle que l'Assemblée départementale, cette assemblée de jeunes élus travaille sur des projets aux thématiques variées : environnement, sport, addictions, harcèlement... Après un premier mandat et de nombreux projets finalisés, une nouvelle assemblée va siéger dès le mois de novembre. Les noms des nouveaux jeunes élus seront connus à la mi-octobre.

Mathilde Chalumeau

Vice-présidente chargée de l'éducation

Après deux années d'une première mandature, la toute première du Conseil départemental des jeunes en Saône-et-Loire, bousculées par une crise sanitaire inédite, j'espère que cette deuxième promotion du CDJ71 pourra vivre pleinement cette belle aventure. Je serai une nouvelle fois à leurs côtés pour les accompagner dans leurs projets et pour leur faire découvrir cette vie trépidante d'élus au niveau départemental.



SEMAINE AOP DANS LES COLLÈGES



Durant la semaine du 13 au 17 septembre, le Département de Saône-et-Loire a proposé à ses cuisiniers de mettre un peu de beurre et de crème de Bresse dans les assiettes des élèves. Une première semaine dédiée aux produits d'Appellation d'origine protégée (AOP) qui a fait place à la semaine du goût du 11 au 17 octobre avec la saucisse de bœuf Charolais

> Prochain rendez-vous :

Le festival du bœuf : du 6 au 10 décembre

LE DÉPARTEMENT UTILE

POUR LES TERRITOIRES

LE SALON DES COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES

Le jeudi 21 octobre, c'est au Spot de Mâcon que s'est déroulé le Salon des coopérations économiques (économie sociale et solidaire, TPE, PME, etc.) dans la continuité des trois précédentes éditions du salon ESS. La labellisation « Terre de jeux » du Département et des communes centres de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, offre un potentiel économique réel.

L'économie n'est plus la compétence du Département depuis la loi NOTRé, mais les solidarités oui. À l'heure des transitions dans tous les domaines, lier ces deux thématiques a plus que jamais du sens. C'était en tout cas l'objet de ce salon des coopérations économiques, organisé par le Département de Saône-et-Loire, avec en filigrane, l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques 2024 qui drainera dans nombreux territoires un flux considérable de populations, source d'activité économique et solidaire.



Christine Robin
Vice-présidente chargée de l'insertion et la formation

C'est au Spot à Mâcon que s'est tenue le 21 octobre la 4^e édition du Salon des coopérations économiques. Rendez-vous incontournable de l'économie sociale et solidaire, l'évènement a été l'occasion de mettre en lumière les opportunités offertes par la labellisation « Terre de jeux 2024 » obtenue du Comité olympique pour le Département. Des Jeux olympiques et paralympiques placés sous le signe de l'insertion des publics fragiles, éloignés de l'emploi ou encore les personnes en situation de handicap.

Avec le label Terre de jeux 2024, les cinq grandes villes du département (Mâcon, Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Le Creusot, Autun) seront des centres d'entraînement potentiels pour les délégations sportives du monde entier. Il faudra répondre aux besoins, tant en matière d'hébergements que de restauration ou de loisirs ou autres et cela s'anticipe. **Plus vite, plus haut, plus loin, ensemble pour l'économie et l'emploi en Saône-et-Loire !**

UN JOB D'ÉTÉ POUR PRÈS DE 300 JEUNES GRÂCE AU DÉPARTEMENT



> Montant total des aides du Département : 570 000 €
> Aide moyenne pour 229 jeunes recrutés : 2 500 €/commune

Soucieux des difficultés rencontrées et de la détresse de certains jeunes depuis le début de la crise sanitaire, le Département a mis en place deux dispositifs pour les aider à travailler cet été, votés par l'Assemblée au mois de mars. Avec la crise sanitaire, les confinements et fermetures de commerces, de nombreux étudiants ont perdu leur « petit boulot » si précieux pour les aider à vivre.

Afin de leur permettre de retrouver un peu d'autonomie financière, le Département a augmenté le nombre d'emplois saisonniers au sein de la collectivité et impulsé le recrutement au cœur des communes et intercommunalités en les aidant financièrement. Deux dispositifs parallèles qui ont permis à près de 300 jeunes de travailler cet été.

10% des jeunes recrutés en situation de handicap

Du côté des communes et intercommunalités, 127 d'entre elles se sont manifestées pour bénéficier du dispositif départemental qui consistait pour le Département, à allouer aux collectivités une contrepartie financière en investissement sur la base de **1 jeune = 2500 €, 2 jeunes = 5 000 €, 3 jeunes dont un en situation de handicap = 7 500 €.**

Au niveau de la collectivité départementale, ce sont 43 jeunes qui ont signé pour un mois dans différents services (maisons des solidarités, sites départementaux, direction de la communication, direction des routes et des infrastructures...) au sein des structures départementales du territoire.

AGRICULTURE / VITICULTURE

UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX VITICULTEURS



Frédéric Brochot

Vice-président chargé de l'agriculture, la viticulture et des fonds Européens

Depuis 2015 au Département, nous construisons une vraie politique en concertation avec les différentes corporations agricoles, pour répondre au mieux aux attentes des agriculteurs et viticulteurs, dans le seul but de baisser leurs charges et d'augmenter leurs revenus. Pour ce nouveau mandat qui commence, nous entendons bien encore amplifier nos actions.

Après avoir voté un plan de soutien d'urgence en mai dernier, l'Assemblée départementale se saisit une nouvelle fois des difficultés rencontrées par la filière viticole, mais aussi par les maraîchers, arboriculteurs et jeunes exploitants.

Suite à l'épisode de gel exceptionnel survenu en avril, touchant l'ensemble des exploitations du territoire, le Département de Saône-et-Loire avait voté un plan de soutien au monde viticole, maraîcher et arboricole, lors de l'Assemblée départementale du 20 mai 2021. Il s'agissait ainsi d'accompagner l'ensemble des filières par le biais d'aides à la replantation ou complantation de ceps de vignes adaptés aux nouvelles conditions pédoclimatiques et arrachages pour cause de maladie telles que la flavescence dorée ou la maladie du bois noir.

La mise en place d'un dispositif exceptionnel de soutien aux exploitations sinistrées au cours de cette année, sous la forme d'une avance remboursable, avait également été actée lors de cette assemblée. L'Assemblée fin septembre a confirmé ce nouveau dispositif pour lequel une enveloppe de 3 M€ est prévue.

Une avance remboursable

L'ensemble des exploitations viticoles, arboricoles et de maraîchage de Saône-et-Loire sont éligibles à ce dispositif. Potentiellement, ce sont 1 600 exploitants viticoles et environ une centaine de maraîchers et arboriculteurs qui sont concernés.

Il s'agit d'une avance individuelle de 10 000 € remboursable sur 10 ans pour les exploitations dont l'activité principale est au minimum de 50 % en viticulture, ou en maraîchage, ou en arboriculture, et qui ont subi une perte d'au moins 40% de leur récolte cette année et dont le revenu disponible moyen sur les trois dernières années est inférieur à 2 fois le SMIC.

Cette avance départementale vient en complément des aides gouvernementales (fonds de calamités agricoles, exonération des taxes foncières sur le foncier non bâti, fonds d'urgence, prise en charge de cotisations sociales ...).

Le dépôt des dossiers s'effectuera du 1^{er} novembre 2021 au 31 janvier 2022 sur le site du Département saoneetloire71.fr.

MESURE SPÉCIFIQUE POUR LES JEUNES AGRICULTEURS

Les jeunes exploitations de ces secteurs étant les plus fragiles face à ces aléas de récolte, le Département souhaite soutenir plus fortement les jeunes agriculteurs. Cette avance pourra s'élever à 20 000 € pour ceux qui en feront la demande, en contrepartie d'une souscription à l'assurance multirisque climatique des récoltes.

LE DISPOSITIF VENDANGES RSA

En parallèle, afin d'encourager les bénéficiaires du RSA à remettre un pied dans la vie active et aider les viticulteurs à trouver de la main d'œuvre française pour les vendanges, le Département a mis en place un dispositif depuis 2018 qui consiste à ne pas prendre en compte les revenus issus du travail dans les vignes pour maintenir l'allocation. Le lien avec Pôle emploi est important afin que les bénéficiaires du RSA puissent être positionnés sur les offres d'emploi correspondantes.

En 2020, 603 bénéficiaires du RSA se sont inscrits dans ce dispositif, soit 20% du total des demandeurs d'emploi en Saône-et-Loire (16% en 2018).

LE DÉPARTEMENT UTILE POUR L'ATTRACTIVITÉ



Route71
BOURGOGNE DU SUD

UNE POLITIQUE DYNAMIQUE POUR LE TOURISME

Qu'il s'agisse d'encourager la découverte de la Saône-et-Loire via la création d'une application, d'actions, d'évènements ou de soutenir l'Agence de développement touristique Destination Saône-et-Loire pour l'accompagner dans ses missions, le Département agit pour faire connaître et faire vivre son territoire.

En 2019, le Département lançait une application web basée sur la géolocalisation, plus adaptée aux nouveaux usages des touristes. Un an après que « Route 71 » a fait son entrée sur les téléphones portables pour regrouper l'offre touristique globale, le premier confinement stoppait net l'économie du pays et particulièrement le tourisme pour lequel le Département s'est mobilisé dès le mois de mai en votant un vaste plan de soutien de 25 M€ pour l'attractivité et le tourisme. Une aide qui a permis de constituer le premier réseau d'ambassadeurs de France avec 1900 professionnels du tourisme (cafés, hébergement, restauration) et 2000 entreprises bénéficiaires du fond de solidarité national.

En parallèle, le Département lançait en 2020 une première campagne de communication nationale, renouvelée cette année, investissant également dans des achats massifs de prestations et en

équipant les parcs de protections et kits sanitaires. Pour compléter cette incitation à découvrir la Saône-et-Loire, le Département misait aussi sur des jeux concours et autres chéquiers découverte.

Afin de fédérer toutes les personnes qui contribuent à promouvoir le territoire, le Département a imaginé une soirée des Ambassadeurs le 29 septembre, pour la Saint-Gabriel, patron des ambassadeurs de la Route 71.

Riches d'une cinquantaine de sites emblématiques, le Département consacre une énergie et des moyens colossaux pour pérenniser l'offre touristique qui représente dans le territoire près de 5 600 emplois et 60 M€ d'investissements annuels.

LE DÉPARTEMENT S'INVESTIT !

53 PANNEAUX ROUTIERS DANS L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

En partenariat avec APRR, les professionnels du tourisme et les intercommunalités concernées, le Département et les intercommunalités ont financé l'installation de 53 panneaux le long des autoroutes et de la RCEA en Saône-et-Loire, pour inviter les gens de passage à s'arrêter.



UNE CAMPAGNE TOURISTIQUE D'ENVERGURE RENOUVELÉE EN 2021

Afin d'attirer un maximum de touristes pour la saison estivale et pour séduire de potentiels nouveaux habitants, le Département a déployé deux campagnes touristiques nationale (médias, métro parisien, etc.).



DES BORNES TACTILES INTERACTIVES

Le Département a lancé le déploiement d'une trentaine de bornes tactiles KINETI dans les villages d'appellation et des hauts-lieux touristiques ; ce déploiement va continuer pour atteindre une quarantaine de sites fin 2021.



UNE SOIRÉE POUR FÉDÉRER LE MONDE TOURISTIQUE



PRÈS DE 4 000 AMBASSADEURS DE LA ROUTE 71

1 098 hébergeurs, restaurateurs, cafetiers

635 propriétaires de gîtes

147 hôtels et campings

2 060 entreprises de divers secteurs : producteurs agricoles locaux, viticulteurs, maraîchers, éleveurs bovins et éleveurs équins mais aussi agences de voyage et d'événementiels, guides-conférenciers, entreprises industrielles locales...

75 % des acteurs touristiques sont ambassadeurs de la Route 71

LE DÉPARTEMENT UTILE POUR L'ATTRACTIVITÉ

30% des Français prévoient de partir en vacances et/ou week-end aux vacances de la Toussaint

LA SAISON TOURISTIQUE 2021 PREMIER BILAN SATISFAISANT

Élisabeth Roblot

Vice-présidente chargée du tourisme et de l'attractivité et Présidente de Destination Saône-et-Loire

Depuis 2015, nous nous attachons à faire de la Saône-et-Loire une véritable destination touristique. Nous avons mis en place nombreuses actions qui ont permis de renforcer notre notoriété. Le second mandat confortera ces actions : des campagnes de promotion, le renforcement de Route 71 et la création d'un label 100 % Saône et Loire !



Cet été, malgré la reprise de l'épidémie et une météo capricieuse, l'activité touristique a été soutenue selon les professionnels de Saône-et-Loire.

Même si les touristes ont privilégié les hébergements non marchands, préférant aller chez des amis et dans la famille, tous les types d'hébergements semblent avoir réalisé une bonne saison, hormis les campings, ceux-ci ayant été pénalisés par une météo peu clémente, notamment en juillet. Les hôtels ont connu un été de reprise, et les locations meublées et chambres d'hôtes ont continué à être plébiscitées par les touristes, comme en 2020.

Globalement, la clientèle était majoritairement française, souvent locale. 93 % des Français ont en effet réalisé des excursions, balades, visites à la journée à proximité de leur domicile. Les activités recherchées par les touristes restent concentrées sur la promenade et la randonnée pédestre, la découverte du patrimoine naturel et culturel, la gastronomie locale et des produits du terroir, mais également la pratique du vélo.

Les clients étrangers, qui sont en temps normal nombreux en Saône-et-Loire pendant l'été, étaient peu présents cette année, hormis les Belges. La fréquentation des Suisses, Allemands et Néerlandais a été moindre mais meilleure que celle des Britanniques et autres plus lointains.

Côté dépenses des touristes, elles sont ressenties comme stables par les professionnels qui ont constaté un allongement de la durée

moyenne des séjours. La mise en place progressive du passeport sanitaire n'a, a priori, influencé que modérément la fréquentation des hébergements, des lieux de visites ou des activités. 71,2% des professionnels n'ont en effet pas noté d'impact négatif.

Au final, les professionnels sont satisfaits avec 78,7% d'opinions positives sur leur activité de cet été.

Les réservations pour le mois de septembre sont légèrement en retrait par rapport à 2020, mais plus de 65% des professionnels restent optimistes quant à leur activité pour la fin de l'été. L'incertitude reste importante pour l'automne du fait des réservations de « dernière minute », de la météo, des éventuelles annonces gouvernementales, de la possibilité de maintenir les événements (notamment professionnels) et du niveau de la reprise du tourisme d'affaires et de groupes.

Toutefois, ces perspectives peuvent être nuancées par les intentions de départ des Français :

- 44% des Français ont ainsi prévu de partir en vacances et/ou week-end au mois de septembre 33% au mois d'octobre (Source CRTS / ADN Tourisme).

BIENTÔT UN SERVICE DÉPARTEMENTAL POUR AIDER LES ASSOCIATIONS

C'est indéniable, les associations sont un enjeu social et économique fort pour les territoires. Pour accompagner ce réseau, composé majoritairement de bénévoles, et contribuer, après cette période difficile, à relancer le tissu associatif indispensable à la vie de nos territoires et des habitants, le Département souhaite innover en créant un service départemental pour les associations.

Plus de 11 000 associations sont répertoriées en Saône-et-Loire, près de 500 ont vu le jour en 2020 malgré le contexte difficile. Encadrées et soutenues par des bénévoles, qui représentent plus de 100 000 personnes dans le département, elles créent aussi de l'emploi avec près de 15 000 salariés. Leur rôle est majeur, fédérateur, tant sur le plan social que pour la dynamique qu'elles impulsent ou encore pour la vitalité ou l'attractivité du territoire.

Pour autant, leur avenir leur pose question, et encore plus depuis la crise sanitaire pendant laquelle les liens sociaux ont été fragilisés, voire rompus. Le manque de régularité de la part des adhérents et bénévoles, la motivation et l'investissement des dirigeants face à leurs responsabilités sont bien réels.

Aussi, afin de redonner de l'énergie au mouvement associatif, le Département décide de le soutenir en créant un service départemental. Après avoir fait un constat au niveau départemental, Sophie Clément, vice-présidente chargée de la vie associative, Pierre Berthier, vice-président chargé du sport, Hervé Reynaud, conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine, Christine Robin, vice-présidente chargée de l'insertion sociale, Mathilde Chalumeau vice-présidente chargée de la jeunesse, travaillent activement avec les services du département, des communes, des communautés de communes, de l'Etat pour identifier les prestations déjà mises en place aux profits des associations afin d'éviter les redondances. Mais aussi avec les associations, structures, fédérations et habitants pour définir les besoins et attentes et sur ce qui pourrait être envisagé en



matière de soutien, par exemple en apportant un support juridique / formations, en créant du lien entre les associations et les bénévoles, en innovant avec des actions et événements fédérateurs pour mettre en lumière ces acteurs essentiels du territoire.

- Le 5 décembre, à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, le Département annoncera les mesures d'accompagnement envisagées.
- Printemps 2022, mise en place des premiers dispositifs.



Sophie Clément

Vice-présidente chargée de la vie associative

Le mouvement associatif joue un rôle fondamental en matière de solidarité, d'animation, de convivialité et d'attractivité. Il cultive les liens sociaux et permet également des liens intergénérationnels. Les associations rassemblent et véhiculent des valeurs importantes pour notre société telles que le partage, l'entraide, le respect, la citoyenneté, la coopération, l'esprit d'équipe et la transmission des connaissances. Or les associations ont été fortement touchées par la crise du COVID 19 et rencontrent aujourd'hui des difficultés à reprendre normalement le cours des choses et observe un essoufflement. C'est dans ce contexte que le projet d'accompagnement à la vie associative a été lancé.

GRAND FORMAT
ENVIRONNEMENT



ENVIRONNEMENT

LA MOUGE À AZÉ,

UNE VITRINE DU PLAN 2020-2030

L'environnement est un sujet majeur au Département, le plan départemental 2020-2030 en témoigne : **50 M€ pour envisager l'avenir** autour de sujets aussi prégnants que l'eau et la biodiversité par exemple.

Le grand chantier qui se déroule depuis le mois de juillet à Azé est une action très concrète de ce plan environnement puisqu'elle vise à réaménager tout le site à proximité des grottes dans le respect des contraintes environnementales.

Ce dossier prend sa source à la Mouge, élément phare de la transformation du site.

La rivière à truites façonnée au fil du temps par et pour les hommes reprend aujourd'hui son cours d'origine pour donner un nouveau visage à ces lieux chargés d'histoire.

Quand la nature reprend ses droits par la seule volonté de l'homme, c'est le grand format de cet automne.

300 000 €

C'est le coût global du chantier :

levé topographique, études préalables, études de sol, étude du tracé, identification de la faune et de la flore, dossier d'autorisation « Loi sur l'Eau », mission de maîtrise d'œuvre et travaux actuels.

➤ 309 150 € subventionnés à 70 % par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



LES PREMIÈRES GRAINES DU PLAN ENVIRONNEMENT 2020 - 2030

Depuis sa mise place, le plan environnement départemental a permis :

- **1,3 M€** de chèques-vélo pour **plus de 3 500 foyers** (2020 - 2021)
- **30 M€** de travaux générés pour **100 dossiers** déposés dans le cadre des Appels à projets environnementaux 2021
- **Septembre 2021** : début du Zéro plastique dans les cantines
- **Septembre 2021** : lancement du plan abeille pour soutenir la filière apicole
- **Fin 2021** : 69 000 arbres plantés
- **Fin 2021** : signature de la charte sans perturbateurs endocriniens
- **En janvier 2022** : ouverture aux collectivités du chèque arbre

GRAND FORMAT ENVIRONNEMENT

AVANT

LA RIVIÈRE LA MOUGE À AZÉ RETROUVE

Six ans, c'est le temps qu'il aura fallu pour remettre la Mouge dans son lit d'origine. Un chantier d'envergure, conditionné pour respecter la faune et la flore du site d'Azé. Depuis le mois de juillet, les pelleteuses sont à pied d'œuvre pour rendre à la nature ses cours d'eau, et transformer ce site en espace préservé.

En arrivant sur le site des grottes d'Azé depuis Donzy-le-Perthuis, monticules de terre fraîche, barrières en géotextiles et graviers gris soigneusement déposés en « petites poignées » par le jeune conducteur de la pelleteuse indiquent que le chantier est bien en cours. Au milieu des prairies modelées, la petite rivière la Mouge sillonne tranquillement dans son lit d'antan, ce même lit duquel elle avait été détournée par les hommes quelques siècles plus tôt, pour les besoins du Moulin de Fourgeot en contrebas. Au premier coup d'œil, difficile de savoir que les méandres de la Mouge ont été reconstitués par l'homme tout récemment, selon un tracé proche de celui d'origine. Pourtant ici, tout a été pensé dans le plus grand respect de l'environnement pour que faune et flore soient préservées.

Se replonger dans le passé

Tout a commencé il y a 6 ans environ, lorsque l'équipe départementale de la direction des routes constate que la Mouge, déviée depuis plusieurs siècles dans un profond fossé sur 730 mètres le long de la route départementale 15 creuse sous cet axe relativement emprunté. Les risques sont évidents, à la fois pour les usagers de tomber dans la rivière détournée,

mais aussi d'effondrements partiels de la chaussée. Aussi, afin de sécuriser cette portion allant de la forêt d'où sort la Mouge jusqu'au Moulin de Fourgeot dont il ne reste aujourd'hui de l'ancien système hydraulique que des vestiges de pierres et une plaque d'information, le Département a décidé de plonger dans le passé et de faire appel à des spécialistes pour réorienter la rivière connue pour abriter des truites et une faune et une flore remarquable ; le projet vise à améliorer la continuité entre l'aval et l'amont sans obstacle.

Une fois le tracé théorique établi, les pelleteuses ont pu se mettre à l'ouvrage, préparant pas à pas le nouveau lit, en veillant à ne pas perturber la faune locale, comme les batraciens empêchés de passer par des barrières en géotextile. Les plantes aquatiques de la rivière ont été prélevées et replantées dans le nouveau sillon mis en eau depuis le passage sous-route à la sortie de la forêt jusqu'à l'embranchement du ruisseau de l'Étang. Grossie par ce dernier, la Mouge est ensuite rattrapée par le ruisseau de Joux, lui aussi récupéré depuis le fossé de la route départementale et réorienté dans son potentiel lit d'origine. Ensemble, les trois cours d'eau poursuivent leur chemin jusqu'au site des grottes d'Azé.



Avant la Mouge longeait la RD15



Définition du périmètre



Premiers coups de pelle



Premiers terrassements



Préparation du nouveau lit



Construction de passages à gué



Les méandres reconstitués

Une fois le tracé théorique établi, les pelleteuses ont pu se mettre à l'ouvrage, préparant pas à pas le nouveau lit.



Première mise en eau



L'ancien lit sera remblayé



La plaque du Moulin Fourgeot, un vestige



UN HECTARE AMÉNAGÉ POUR

Se préoccuper de l'environnement, c'est aussi tenir compte de l'existant. Aussi, trois passages à gué sont créés pour relier les parcelles agricoles de part et d'autre des nouveaux tracés des rivières pour permettre aux exploitants de traverser la nouvelle Mouge, des barrières de protection ont également été posées pour empêcher le bétail d'endommager les lieux. Les plantes, aidées par des bâches en coco, pourront ainsi s'enraciner tranquillement, le temps que la nature reprenne ses droits et qu'elle soit suffisamment forte pour ces éléments extérieurs.

Le chantier se poursuivra jusqu'en décembre. Il s'agira de remblayer le fossé, stabiliser les accotements, vérifier aussi que la rivière reprenne bien ses marques dans son nouvel environnement qui a été pensé pour demain puisqu'un espace naturel sensible sera créé ici. Les pousses de Renouée du Japon, plante envahissante, seront retirées ; sa zone de développement sera couverte d'une épaisse bâche de chanvre. D'autres plantations compléteront les premières, notamment une plante couvrante sera plantée sur le pourtour. Un projet idéal, complémentaire, puisqu'un futur sentier de découverte rejoindra le nouveau bâtiment d'accueil des grottes d'Azé et débouchera directement sur une plateforme envisagée pour découvrir la faune et la flore protégées dans cet écrin de verdure reconstitué.

La loi du 18 juillet 1985 relative à la préservation de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, aujourd'hui inscrite dans le Code de l'urbanisme sous l'article L142, donne compétence aux Départements pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles.



Les pousses de Renouée du Japon, plante envahissante, seront retirées

UN NOUVEAU SENTIER DÉCOUVERTE POUR LA FIN D'ANNÉE

Le site des grottes d'Azé et alentours se dessine sur deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Dans le cadre de la transformation du secteur de la Mouge en Espace naturel sensible (ENS), renaturé dans un premier temps, le Département, en accord avec la mairie, a décidé d'aménager un nouveau parcours de découvertes (qui ne nécessite pas d'aménagements lourds et coûteux).

Un parcours de 1,2 km qui partira du bâtiment d'accueil des grottes d'Azé, pour prolonger celui des grottes et qui effectuera une boucle en forêt pour aborder l'histoire et le milieu naturel du site (végétation, écosystème forestier, évolution du milieu, l'arbre...).

L'ensemble du parcours (panneaux d'interprétation, signalétique, barrières de sécurité) sera réalisé en Robinier (faux Acacia).

Le belvédère de 120 m², d'un attrait pédagogique indéniable, sera lui aussi réaménagé et sécurisé dans le respect du milieu naturel et de ce site classé; 23 800 € d'aides ont été accordées par l'État dans le cadre du Plan de relance Biodiversité.

Ce sentier sera accessible librement; différentes visites guidées seront proposées avec un animateur nature du Département. Le parcours sera complété d'ici à 2023 par la découverte du milieu humide aux alentours de la Mouge, via un prolongement du circuit.

Les deux sentiers de balade des Buis et des Ours, gérés par la commune d'Azé et mitoyens au parcours ENS, permettant une balade hors du temps dans un environnement protégé témoin de l'histoire, seront prochainement réhabilités.



Le belvédère est cours d'aménagement et de mise en sécurité dans le respect de l'environnement naturel

ENVISAGER L'AVENIR

Catherine Amiot
Vice-présidente chargée
de l'environnement



Restaurer, protéger et sensibiliser sont les maîtres-mots de notre politique de développement des Espaces Naturels Sensibles. Les restaurations d'écosystèmes permettent d'améliorer très rapidement et très significativement la biodiversité. Dans un contexte où les transitions écologiques s'inscrivent dans un temps plutôt long, constater des effets positifs à court terme est extrêmement satisfaisant et permet de faire passer des messages pédagogiques essentiels !

LE SITE RENATURÉ

- 900 mètres linéaires de cours d'eau recréés (renaturés), dont 726 mètres pour La Mouge, et 200 mètres pour le ruisseau de Joux
- 6 400 m² de berges enherbées
- 1 500 boutures de saules plantées
- 1 480 arbustes plantés
- 300 arbres plantés
- 1 590 mètres de clôture agricole posée
- Création d'un boisement humide avec mares

TOUT PRÈS DE LA MOUGE, D'AUTRES SITES

LES GROTTES D'AZÉ

Après une balade sous les cèdres centenaires, venez découvrir un monde mystérieux en parcourant les deux grottes nichées dans le massif calcaire d'Azé.

Sept cavités ont été dénombrées sur le site départementale des grottes d'Azé mais seules deux sont accessibles au public :

> La grotte préhistorique qui a été occupée en alternance depuis 300 000 ans par les hommes et par les grand fauves du quaternaire, ours et lions des cavernes.

> La rivière souterraine, par une exploration récente, en 1963, permet de remonter sur plus de 400 mètres.

• 1 h 30 de parcours pédestre de 2 km

• Plus d'informations :

www.grottes-aze71.fr

Renseignements : 03 85 33 32 23

Mail : grottes.aze@saoneetloire71.fr

TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LA VISITE DES DEUX GROTTES

- 8 € / adulte
- 4,50 € / enfant
- 20 € / famille (4 personnes dont 2 adultes ou plus)
- GRATUIT pour les enfants 0 - 5 ans

LES GROTTES DE BLANOT

Élément fort du patrimoine naturel du Clunisois, les grottes de Blanot sont depuis 1959 propriété de la commune qui en assure la régie. L'accueil et l'animation sont complétés par l'association « La Cailleverdière ». Ces grottes s'ouvrent dans la gorge de la Mangette sur le flanc Ouest du Mont Saint-Romain au cœur du village de Blanot, près d'Azé.

• 1 h de parcours jusqu'à 80 mètres en-dessous du niveau du sol

• Plus d'informations : www.blanot.fr

• Renseignements : 03 85 50 03 79

Mail : blanot-grottes@wanadoo.fr

À DÉCOUVRIR

LA LANDE DE NANCELLE (Espace naturel sensible départemental)

Aux portes de Mâcon, dans la commune de La Roche Vineuse, cet espace naturel sensible départemental révèle un caractère atypique avec la juxtaposition d'une lande acide et d'une pelouse calcaire, milieu rare et menacé en Saône-et-Loire. Il est également possible d'y admirer un très beau panorama sur les monts du Mâconnais.

- **Sentier ouvert toute l'année. Parcours de découverte de 1 km, 1h environ**
- **Renseignements au 03 85 39 55 00**

LES CARRIÈRES DE LA LIE

Un site naturel et archéologique qui retrace 2000 ans d'histoire d'extraction de la pierre. Découverte de sarcophages mérovingiens et gallo-romains.

- **Plusieurs visites guidées d'une heure sont organisées, sur réservation**
- **Renseignements au 03 85 29 02 92**

LA CARRIÈRE DE RAMPON

Site géologique et naturel reconnu de Verzé, par sa vue panoramique et ses roches volcaniques et granitiques formées il y a plus de 300 millions d'années. Vous découvrirez l'activité volcanique jusqu'à l'arrivée de la mer en passant par les premiers passages des ancêtres des dinosaures.

- **Ouvert toute l'année, le sentier de découverte est libre d'accès et balisé**
- **Renseignements au 03 85 33 31 83**

LA BOUCHERETTE

Situé à Lugny, près d'Azé, la Boucherette est un site naturel protégé d'une centaine d'hectares. Elle fait partie de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique avec :

- > une pelouse calcaire sèche
- > des anciennes carrières
- > un pierrier, témoin d'une ancienne « lavière »
- > une forêt de chênes

- **Parcours de 2 km, 2 h environ**
- **Visite guidée sur demande**
- **Renseignements au 03 85 33 21 96**



AU QUOTIDIEN



LA MAISON DES ADOLESCENTS FÊTERA SES 20 ANS EN 2022

La Maison des adolescents et ses antennes dans le territoire sont des points d'accueil, d'écoute et d'orientation (le cas échéant), ouverts, gratuits et confidentiels, pour les jeunes et leurs familles.

UN LIEU D'ÉCOUTE ET DE CONFIANCE

POUR QUI ?

Tu as entre 11 et 25 ans ? Tu te poses des questions et tu cherches une personne à qui en parler ? La Maison des adolescents t'accueille, t'écoute et te donne les clés pour avancer.

POUR QUOI ?

À LA MAISON DES ADOS :

- On t'écoute et on t'aide
- On ne fait rien sans ton accord. Tu peux t'exprimer en toute confidentialité
- En tant qu'adolescent, tu es dans une étape charnière de ta vie : aucun sujet n'est tabou, exprime-toi, on ne te jugera pas
- Tout est gratuit et tu peux venir seul ou accompagné, si tu le souhaites
- Tu peux rencontrer des professionnels qui t'aideront à aller mieux et te guideront dans tes démarches

COMMENT S'Y RENDRE ?

SI TU HABITES À MÂCON :

- 22 rue de l'Héritan, 71000 Mâcon
- Arrêt de bus : Héritan
- Ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h30
- Tél : 03 85 20 56 80
- **E-mail : contact@maisondesados71.fr**

SI TU HABITES À CHALON-SUR-SAÔNE :

- 28-30 rue du Pont de Fer, 71100 Chalon-sur-Saône
- Arrêt de bus : Pont de fer
- Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 13h à 18h30
- Tél : 03 85 90 01 44
- **E-mail : contact@maisondesados71.fr**

QUATRE AUTRES PERMANENCES SONT OUVERTES À MONTCEAU-LES-MINES, LE CREUSOT, PARAY-LE-MONIAL ET LOUHANS.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
RDV SUR LE SITE MAISONDESADOS71.FR**

RENCONTRE

MAURICE CHEVROLET

UN CHANTIER NAVAL À SAINT-BONNET-DE-JOUX



C'est dans son garage transformé en chantier naval depuis 1977, dans les hauteurs de Saint-Bonnet-de-Joux, que Maurice Chevrolet, ingénieur de métier, ancien de la Marine nationale, artiste perfectionniste, termine la version II du Richelieu, cuirassé de 1940 condamné à la destruction en 1968. Une édition plus grande et plus travaillée que la première, qui a modelé la vie de ce talentueux nonagénaire.

Dans sa toute première vie dans la Marine, fin des années 40 sur le cuirassé Richelieu, alors qu'il fabrique des cendriers et des tourelles porte-cigarettes avec des douilles d'obus en cuivre, Maurice Chevrolet a déjà cette idée de construire un bateau en laiton. À 23 ans, afin d'assouvir son rêve, l'ingénieur quitte le navire pour travailler chez Peugeot. « Je me suis mis à fabriquer mon bateau comme ça, après le travail. »

Quatre ans plus tard, soit 12 000 heures de travail, le Richelieu I^{er} se révèle dans le garage de la maison familiale à Audincourt, aussi impressionnant que le cuirassé lorsqu'il a été mis à l'eau la première fois en janvier 1939. « J'ai alors été convoqué par la direction générale de Peugeot, un ancien capitaine de vaisseau qui avait fait la guerre avec le Richelieu et qui avait eu vent de ma maquette. Il est venu chez moi

avec deux ou trois membres de la direction, tous officiers de réserve de la Marine. Le lundi suivant j'étais à nouveau convoqué. Ils m'ont remis un chèque de 5 000 francs pour que je présente mon bateau au Salon de l'enfance du Grand Palais à Paris. À cette époque, en 58, je gagnais 400 francs par mois, c'est parti comme ça ! »

Sur place, 150 reporters et les plus hauts gradés de la Marine nationale captivés par cette réalisation spectaculaire reproduisant à l'identique, avec le souci remarquable du moindre détail, le bateau de guerre français. « Ça a été le début de l'aventure. J'ai pris un congé administratif et ne suis jamais retourné à l'usine ! J'ai gagné ma vie avec ça... »

22 fois médaillé d'or

À l'issue de cette présentation, Maurice est sollicité de toute part pour exposer son œuvre. « J'ai vu trois présidents de la République, Coty, Giscard et Chirac, des artistes comme Jacques Brel, Serge Lama, des gens connus comme Pierre Bellemare, Denise Fabre, des Préfets de région, des officiers de l'Armée française... »

Foires, salons, et concours rythment son quotidien. 22 fois médaillé d'or, le nonagénaire conserve précieusement ses titres dans une caisse, ses 58 diplômes enroulés d'un simple élastique. « C'était mon rêve, c'est l'œuvre d'une vie inimaginable, extraordinaire. J'étais nourri,

logé, blanchi, rémunéré pour présenter ma passion. J'ai payé ma maison en vendant les cartes postales de mon bateau ! »

Installé depuis 1977 à Saint-Bonnet-de-Joux qu'il a découvert par hasard, avec « le Père Bouillot lors d'une foire à Azé », l'artiste a alors repris ses outils pour commencer le Richelieu II, d'abord entre deux expositions et aujourd'hui entre deux séquences au jardin. Une deuxième version plus moderne, avec des outils adaptés pour fabriquer ses pièces miniatures, de l'électronique, un programme informatique etc. pour encore plus de réalisme.

Acier, laiton, teck, acajou, 300 mètres de câblage, 23 moteurs, fumigènes, sonorisation, coque en alu, le descendant des Chevrolet a tout prévu. Le Richelieu II, 66 fois plus petit que son ancêtre vendu à la ferraille devrait être inauguré au printemps prochain, pour le 94^e printemps de son créateur.

DE VIVE VOIX

MAJORITY
OPPOSITION

Les élus de la majorité
UNION POUR L'AVENIR DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

L'AIDE À DOMICILE, L'UN DES GRANDS CHANTIERS DU MANDAT

En juin dernier, la majorité autour d'André Accary a pris un engagement fort devant les Saône-et-Loiriens en faveur de l'autonomie de nos personnes âgées. L'enjeu est de taille : 24% des habitants de Saône-et-Loire ont en effet plus de 65 ans en 2021 et le vieillissement devrait s'accroître ces prochaines années.

De nombreux habitants de notre département souhaitent pouvoir vieillir chez eux. **Il est de la responsabilité du Département et de ses partenaires de rendre possible le maintien à domicile du plus grand nombre de nos aînés.**

L'une des grands problématiques concerne **l'attractivité et la revalorisation des métiers d'aide à domicile**. La situation exige des réponses fortes et originales. Le Département a déjà beaucoup œuvré dans ce domaine. Nous avons ainsi mis à disposition 50 véhicules pour les services d'aide à domicile en 2020. Dans notre département rural, la question du coût des déplacements est en effet primordiale. Le Département a également aidé à hauteur de 15 M€ les structures d'aide à domicile pour faire face à la crise sanitaire.

Parallèlement, le Département accompagne les alternatives, en soutenant les EHPAD et en imaginant de nouvelles formules.

Chaque année, ce sont plus de 200 M€ qui sont consacrés par le Département à l'autonomie, constituant le premier poste de dépense de la collectivité.

Pour autant, pour l'aide à domicile et au regard des urgences, il nous faut aller plus loin. C'est la raison pour laquelle **le 1^{er} octobre dernier, le Département a ouvert une grande concertation autour du maintien à domicile réunissant l'ensemble des acteurs**, pour identifier précisément les besoins à venir. Le Département sera au rendez-vous avec des mesures fortes qui seront prises, à l'issue de cette concertation, au premier semestre 2022 pour accompagner efficacement nos aînés.

Notre feuille de route est simple : favoriser l'autonomie et le « bien vieillir » des personnes âgées, en permettant à chacun de vivre sereinement selon son choix, que ce soit le maintien à domicile, la résidence en EHPAD, en petites unités de vie, ou encore le logement intergénérationnel.

Sébastien Martin

Président du Groupe Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire

Les élus de l'opposition
GRUPE GAUCHE 71

LES URGENCES À AFFRONTER POUR LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE

Lors d'un déplacement à Autun, le 1^{er} Ministre a annoncé quelques mesures concernant la prise en charge de la dépendance alors que son gouvernement vient de renoncer à la loi autonomie promise. De son côté, le Département lance une consultation des associations d'aide à domicile. **Il y a une triple urgence : urgence quant à l'accès de tous au bien vieillir, urgence pour la revalorisation des salaires et urgence pour soutenir les employeurs qui manquent cruellement de personnels.** Une partie des réponses relève du niveau national, notamment sur la prise en charge de l'augmentation à 22 € du barème horaire APA et sur les budgets santé permettant l'embauche de personnels supplémentaires dans les EHPAD. **Le Département doit être enfin un lieu d'impulsion d'une politique de l'autonomie audacieuse.** Le groupe Gauche 71, qui a toujours porté les préoccupations du secteur de l'aide à domicile (prime COVID pour tous les salariés, augmentation du barème horaire APA) mais aussi de toutes les solutions alternatives, sera très attentif à la consultation lancée. Des solutions concrètes doivent en émerger pour être à la hauteur des enjeux. Une piste consisterait à construire un véritable service départemental de la prévention de la perte d'autonomie. Il répondrait aux nécessités de mieux accompagner cette filière et de garantir une couverture territoriale équitable des interventions. **Il faut pour cela une vision départementale des défis qui sont à relever : rendre attractif, professionnaliser et mieux rémunérer un métier si précieux pour le quotidien des bénéficiaires et des familles.**

Jean-Luc Fonteray,

Président du Groupe Gauche 71

Les élus du groupe autonome
SAÔNE-ET-LOIRE UNIE

LES ASSOCIATIONS, UNE PRIORITÉ !

Les associations constituent le cœur vibrant de notre département. Durant la crise sanitaire, le Département a mis en place des plans de soutiens d'urgence pour leur permettre de faire face aux difficultés de trésorerie.

Mais cette crise aura des répercussions à plus long terme. Le Président du Département a donc **souhaité la création d'un service départemental dédié aux associations.** Cette mission a été confiée à Sophie Clément, élue du groupe « Saône-et-Loire Unie ».

L'objectif est simple : venir en appui des associations, en complément des dispositifs existants, dans leur recherche de subventions, de bénévoles ou de conseils juridiques.

Les associations sont un pilier essentiel du vivre ensemble. Il est de notre devoir de les accompagner.

Dominique Lotte

Président du Groupe Saône-et-Loire Unie



LES ATELIERS

>3 novembre - Bibliothèque de Digoïn

Ateliers effets spéciaux avec Canopé 71

Sur réservation : 03 85 53 29 89

>17 novembre - Médiathèque du Creusot

Atelier light painting avec Canopé 71

Sur réservation : 03 85 77 58 00

LES ÉVÈNEMENTS

>6 novembre - Médiathèque de Mâcon

Workshop à 3 voix de Space dances

Sur réservation : 03 85 39 90 26

>24, 25, 26 et 27 novembre - Lab 71

Les journées au Lab 71

Sur réservation : 03 85 50 37 10

CAHIER LOISIRS

FESTIVAL SANS DÉCODER ?!

27 au 30 décembre

Créé en 2017, le festival numérique Sans décoder ?! est organisé par le Département de Saône-et-Loire via la Bibliothèque départementale (BDSL) et le Lab71, deux sites culturels du Département. Pour cette édition 2021, il sera itinérant et reposera sur les réseaux des bibliothèques. Ainsi, 80 dates et 60 actions sont programmées dans l'ensemble du territoire, de quoi ravir le plus grand nombre !

INFOS PRATIQUES

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur la page Facebook **sansdecoder71**

MANIFESTATIONS SUR LES CANTONS CAHIER LOISIRS



CONTES GIVRÉS

Jusqu'au 28 octobre

Au programme, un parcours itinérant qui fera escale dans une quarantaine de communes en Bourgogne ! Dans l'automne et étonnant festival du conte et des arts du récit, retrouvez des artistes à la langue bien pendue, allumés du verbe et détourneurs de mots. Convivialité, surprises, humour sont les maîtres-mots de cette 23^e édition.

03 85 24 61 91

Association-antipodes.fr

PROGRAMMATION

Jabuti - Cie Grim

- le 23 octobre à Mâcon (71)

- le 27 octobre à Chaudenay (71)

- le 26 octobre à Saint-Léger-Vauban (89)

MARCIGNY

Marcynéma

28 octobre au 1^{er} novembre

Cette 50^e édition propose un programme aux thèmes variés : l'intégrale des films de Jean Vigo, des films d'Ida Lupino, du cinéma italien, des westerns et bien d'autres ! Chaque projection se fera en présence de professionnels du cinéma : producteur, réalisateur, critiques et de la directrice des collections du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

04 77 53 64 10 - Marcynema.org

PROGRAMMATION

28 octobre : « Zéro de conduite » de Jean Vigo

29 octobre : « The Bigamist » d'Ida Lupino

30 octobre : « The Quiet Man » de John Ford

1^{er} novembre : « Le vent de la plaine » de John Huston

LE CREUSOT

L'ARC EN VADROUILLE

3 au 16 novembre

En novembre, la saison de L'arc - scène nationale fait le mur et s'en va en vadrouille dans les villes et villages de la Communauté urbaine Creusot-Montceau avec une échappée jusqu'à Étang-sur-Arroux. Parfois en camion, sous chapiteau ou en salle, les artistes s'installent ici et là pour quelques jours. Venez à la rencontre de ces voisins éphémères et découvrez leurs propositions si singulières.

03 85 55 13 11 - Larcsceenationale.fr

PROGRAMMATION

Jabuti - Cie Grim

- le 23 octobre à Mâcon (71)

- le 27 octobre à Chaudenay (71)



MÂCON

SALON DE L'AUTOMOBILE

13 et 14 novembre

Pour sa 3^e édition, le salon de l'auto réunit les marques automobiles, les nouveautés des constructeurs avec en particulier les gammes hybrides et électriques. De nombreuses animations seront organisées : pilotage d'une Bugatti vintage, participation à un grand prix de F1, courses de miniatures électriques...

MÂCON

TABLEAUX ET SCULPTURES EN VERRE, BRONZE ET TERRE - Isabelle Baeckeroot, Anne Trégløze

Cette exposition poétique où se mêlent terre, verre et métal, oriente le visiteur vers une belle histoire. Celle du parcours de deux artistes : entre savoir-faire, exigences mais également la lecture du poème de Victor Segalen « Équipée », ces deux femmes bousculent les codes et nous entraînent « non pas à l'aventure mais vers de belles aventures ».

bresse-bourguignonne.com - 03 85 75 05 02



MONTCEAU-LES-MINES

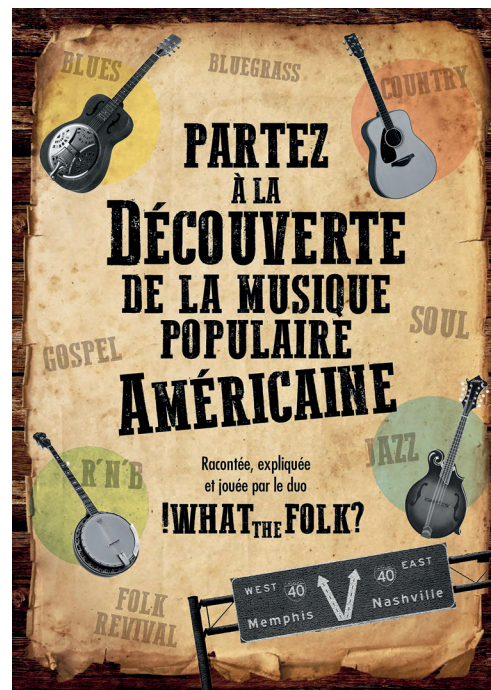
LA LILY « ON PURGEFEYDEAU »

9 novembre

Avec ce spectacle original, alliant théâtre de boulevard, humour et performance d'acteur, La Lily propose une pièce inédite de Feydeau. Les comédiens improvisent en direct une œuvre complète en trois actes, à partir de personnages et de situations proposées par le public lui-même !

03 85 67 78 10

embarcadere-montceau.fr



MÂCON

RENDEZ-VOUS SOUS LA VOÛTE !

WHAT THE FOLK ?

11 novembre

Sous la forme d'une conférence-concert et à travers la présentation d'instruments phares (banjo, mandoline américaine...), Cyrille et Claude font revivre les principaux courants musicaux populaires des États-Unis de la fin du XIX^e siècle. Le duo ! What the folk ? est né en 2009 et prend son inspiration dans le folk américain (country, gospel et blues). Quand on écoute ce groupe, ça sent l'Amérique, le whisky, la terre...

03 85 21 96 69 - Cavazik.org

AGENDA CAHIER LOISIRS



MÂCON KIMBEROSE

26 novembre

Kimberose est de retour avec un nouvel opus : Out. Véritable icône pop and soul de sa génération, Kimberose a la musique dans la peau. Avec son timbre de voix obsédant, l'artiste s'ouvre à de nouveaux univers et à de nouvelles rencontres. Cet album retrace l'histoire d'une femme indépendante, puissante et acceptant ses failles pour renaître et faire entendre sa voix.

03 85 22 82 99

Theatre-macon.com

CHAUFFAILLES RENAN LUCE

20 novembre

L'un des auteurs les plus reconnus de sa génération se livre dans un nouvel album aux textes poignants. L'auteur de « La lettre » ou encore « Les Voisines » sort de sa zone de confort pour livrer un autre visage, brut et nu. Sur scène, c'est accompagné de quatre musiciens, qu'il redonne vie à quelques-uns de ses anciens morceaux phares où les notes de piano et de violon rythment ses mots.

03 85 26 44 22

Ecb-chauffailles.fr



©Julien THAMON

CHALON-SUR-SAÔNE MACHINE DE CIRQUE



27 au 30 décembre

Après l'apocalypse et coincés dans une drôle de machine, cinq protagonistes totalement isolés sans moyen de communication, espèrent contacter d'autres rescapés. Acrobatie, jonglage, haute voltige... Les codes du cirque sont réunis ici dans une mise en scène originale et extravagante. Déjantés et téméraires, les circassiens québécois vous font vivre un agréable moment. À ne pas rate !

03 85 42 52 12 - Espace-des-arts.com

MÂCON

Le 30 octobre

JOHN AND THE MINOUZ ET SAGES COMME DES SAUVAGES

La Cave à musique à Mâcon

<http://www.cavazik.org>

Contact : 03 85 21 96 69

cath@cavazik.org

L'ARC SCÈNE NATIONALE AU CREUSOT

Les 8 et 10 novembre

RÉCRÉATION MUSICALE

Formé d'instrumentistes spécialisés en musique baroque, l'Ensemble Masques est reconnu pour son expressivité, l'éloquence et la profondeur de ses interprétations. Ils seront 3 à jouer des divertissements ou « créations », concerts intimes composés, à la demande de Louis XIV, par des instrumentistes virtuoses et imaginatifs, nourris par le style italien et les diverses influences du moment.

www.larcscenenationale.fr

Infos réservation : 03 85 55 13 11

billetterie@larcscenenationale.fr

MÂCON**PÉRIPLÉS & CIE****5, 6 et 7 novembre**

Durant 3 jours, la 12^e édition du festival du film d'aventure et de voyage accueillera des voyageurs, explorateurs et aventuriers qui repoussent leurs limites. Présents tout le week-end, le binôme emblématique Fabrice et Briac de la saison 12 de « Pékin Express » et héros de « l'itinéraire bis » sont les invités d'honneur de ce festival.

Au programme : un concert dessiné, 8 films suivis d'échanges avec les aventuriers, dédicaces, table ronde, expo photos et rencontre avec des associations amies.

07 67 70 07 23**Periplesetcie.com****CHALON-SUR-SAÔNE****« ET SI L'AMOUR C'ÉTAIT AIMER ? »****26 novembre**

Fabcaro, l'auteur culte de Zaï Zaï Zaï publiait en 2018 un formidable opus sur les affres amoureuses de la quarantaine : Et si l'amour c'était aimer ? Deux des membres du groupe rock Totorro, avec en invité le prolifique batteur-compositeur Pierre Marolleau, nous immergent dans l'univers graphique de Fabcaro et ses drôles de personnages au travers d'un ciné BD-concert singulier, toujours en mouvement et détonant.

03 85 94 05 78**Lapeniche.org****MÂCON****Le 4 novembre****PATRICK BRUEL
TOURNÉE ACOUSTIQUE****Le Spot à Mâcon****CHÂTENAY-LE-ROYAL****« EN 2021, LA FERME VA DROIT
AU RE-BUT »****Jusqu'au 12 décembre**

Cette année, la Ferme a pris le parti d'explorer les rebuts de la société de consommation, de les approcher de manière critique et créative, de leur donner une autre vie, orientée vers l'art. Détourner un objet du quotidien hors d'usage, c'est l'exploiter pour tout autre chose que celle pour laquelle il a été conçu, changer sa direction, passer d'une fonction pratique à une fonction poétique, symbolique, esthétique en cassant les codes de manière décalée.

06 08 04 31 93**Ferme-de-corcelle.fr****PARAY-LE-MONIAL
MAISON DE LA MOSAÏQUE
CONTEMPORAINE****« FLYING MASKS »****Jusqu'au 17 mars**

Sur un projet de Marga Court et Maria-Amalia Beltran et en partenariat avec l'AIMC (Association internationale des mosaïstes contemporains), la Maison de la Mosaïque contemporaine à Paray-le-Monial accueille l'exposition « Flying masks » présentant une cinquantaine de masques venus des quatre coins du monde et créés en réaction à l'épidémie de Covid.

03 85 88 83 13**maisondelamosaique.org****IMAGE DE SAÔNE-ET-LOIRE****Ah vous êtes chanteur ! mais vous arrivez à en vivre ?**

Un livre autobiographique où Fernand Piqueras, l'auteur, raconte son parcours musical des 50 dernières années : un parcours d'aventures, de galères mais surtout de joie. Bourguignon d'origine, il s'est d'abord produit à Mâcon et Chalon-sur-Saône en tant que guitariste, puis sur tout le territoire français et à l'étranger. Beaucoup de rencontres d'artistes et d'articles sont présentés dans ce livre, que vous découvrirez tout au long des pages.

ASSOCIATION SAGADISC - 0682296470

POUR LA CULTURE,
le DÉPARTEMENT agit !



Sans ? décoder



LE FESTIVAL
DES CULTURES
NUMÉRIQUES
en Saône-et-Loire

Plus de **60** événements
dans le département

DU 5 OCTOBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE



2021

Retrouvez la programmation sur @sansdecoder71

